



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes



Accompagnement renforcé des jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme pour l'accès à un premier emploi

***Mise en œuvre de l'Accord National
Interprofessionnel (ANI) du 7/4/2011
par les Missions locales de Poitou-Charentes
de Janvier 2011 à Mars 2013.
Campagne n°1***



Sommaire

Présentation du réseau des Missions locales	03
I – Présentation et objet du dispositif.....	04
Présentation.....	04
Les 3 phases et le plan d'action.....	05
Durée du parcours	05
Situation des jeunes.....	05
II – Analyse quantitative des jeunes entrés dans le dispositif	06
1. Entrés en ANI	06
2. Profil et public accompagné.....	08
3. Modalités d'accompagnement.....	09
4. L'accompagnement dans l'emploi durable ou la formation qualifiante ..	12
III – Approche qualitative de la mise en œuvre du dispositif	13
1. Un public très jeune, fragile et difficile à repérer	13
2. Un renforcement du partenariat avec l'Education nationale	13
3. Un accompagnement intensif et individualisé.....	14
4. L'accès à l'emploi durable et aux formations qualifiantes	14
5. Des pratiques et des organisations professionnelles qui s'adaptent ...	15
IV – Conclusion.....	16
1. Les points d'amélioration	16
2. Axes de réflexion et de progrès	16
V – Part des jeunes dits "décrocheurs scolaires" par territoire.....	17
VI – Reconstitution du dispositif : une 2^{ème} campagne	17
VII – Quelques parcours de jeunes	18
1. En Charente	18
2. En Charente-Maritime.....	21
3. En Deux-Sèvres.....	25
4. Dans la Vienne	27
Les référents du dispositif dans les Missions locales	29
Les niveaux de formation	30
Contacts	32

Présentation du réseau des Missions locales de Poitou-Charentes – Chiffres 2012

14 Missions locales (environ 350 salariés) assurent la couverture du territoire régional à travers :

- 14 sièges,
- 22 antennes permanentes,
- 131 permanences.

Soit **167 points d'accueil**.

13 813 jeunes ont été reçus en premier accueil sur les points d'accueil décentralisés, ce qui représente **45,01 % des 30683 jeunes reçus** (49,1 % en 2011). C'est donc un vrai travail de proximité que développent les Missions locales.

Ces structures accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes en les aidant à construire leurs parcours personnalisé vers l'emploi ou la qualification.

L'Accueil, l'Information, l'Orientation et l'Accompagnement des jeunes concourent à la mise en œuvre de parcours individualisés vers l'emploi.

Les Missions locales en Poitou-Charentes



En 2012 :

Nombre de jeunes ayant bénéficié de contacts	30 683
Nombre de jeunes inscrits pour la première fois	13 813
Nombre de jeunes ayant accédé à un emploi	10 521
Nombre de jeunes ayant accédé à un contrat en alternance	1 380
Nombre de jeunes ayant accédé à une formation.....	3 855
<i>dont entrées en formation qualifiante</i>	1 949

Cette étude concerne "la campagne n°1", de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 7 avril 2011 mise en œuvre par les Missions locales du Poitou-Charentes. L'objectif à atteindre était de 407 jeunes en Poitou-Charentes au 28 mars 2013.

I – Présentation et objet du dispositif

(Source : fiche technique juridique de l'ARFTLV n° F 1.7)

Présentation :

Les jeunes rencontrent des obstacles différents, en fonction de leur situation à la sortie du système éducatif, pour accéder à un emploi. Pour apporter des réponses spécifiques et adaptées à leur situation en termes d'accompagnement, les partenaires sociaux ont conclu un accord national interprofessionnel (ANI) le 7 avril 2011.

Cet accord prévoit un accompagnement renforcé des jeunes ayant des difficultés d'accès à l'emploi, afin d'améliorer leur entrée sur le marché du travail. Trois publics sont ciblés par cet accord : les jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme, ceux qui, ayant intégré un cursus dans l'enseignement supérieur, rencontrent des difficultés à s'insérer professionnellement et les jeunes ayant un diplôme et/ou une qualification reconnue qui rencontrent des difficultés récurrentes pour accéder à un emploi durable.

Cette étude concerne l'accompagnement individuel renforcé des jeunes décrocheurs organisé par les missions locales dans le cadre de l'ANI et suite à l'appel à projets lancé par l'Etat en 2011. Il s'inscrit dans l'organisation de la lutte contre le décrochage scolaire en Poitou-Charentes, en lien avec les plateformes d'appui au décrochage.

Les deux autres catégories bénéficient d'un dispositif d'accompagnement mis en place par l'APEC et Pôle emploi (non présenté ici).

Jeunes concernés :

Les jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme (y compris ceux dont le contrat en alternance a été rompu). Il s'agit des jeunes ayant moins de 26 ans lors du 1er accueil après le 1^{er} janvier 2011, de niveau IV ou inférieur, sans validation de niveau V et :

- sortis du 1er cycle de l'enseignement secondaire,
- sortis de l'enseignement professionnel sans diplôme,
- sortis des seconds cycles de l'enseignement général ou technologique sans avoir obtenu le baccalauréat.

L'accompagnement individuel renforcé :

L'accompagnement proposé par les Missions locales doit prioritairement favoriser l'accès à un premier emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois, ou à une formation qualifiante d'au moins 6 mois. Le retour en formation initiale est également préconisé.

La décision de prise en charge du jeune au titre du dispositif intervient à l'issue du premier entretien réalisé par le référent désigné par la mission locale avec le jeune et l'accord de ce dernier.

Cet accord est formalisé par un contrat individuel d'accompagnement signé par le référent, le jeune et, s'il est mineur par ses parents ou ses tuteurs légaux. Ce contrat mentionne les actions proposées pour la réalisation du projet d'insertion professionnelle et l'obligation du jeune d'y participer.

Les 3 phases et le plan d'action :

Un cahier des charges élaboré par les partenaires sociaux définit le contenu de l'accompagnement qui comporte 3 phases obligatoires :

1- Une phase de diagnostic de la situation du jeune et de co-construction de son projet professionnel, en fonction des besoins identifiés des entreprises et repérés par la mission locale dans le cadre de partenariats avec les entreprises, les organisations interprofessionnelles et professionnelles locales, les OPCA et les développeurs de l'alternance ainsi qu'avec les associations locales et les organismes d'insertion professionnelle des jeunes.

Le diagnostic (bilan professionnel et psychosocial) vise à repérer les obstacles à l'insertion du jeune, et lui proposer des solutions adaptées, en s'appuyant s'il y a lieu sur le concours de partenaires spécialisés.

2- Une phase de définition du plan d'action, conjointement avec le jeune, et d'accompagnement intensif à sa mise en œuvre. L'accompagnement s'appuie sur un parcours de formation adaptée et orienté vers les métiers qui recrutent sur le bassin d'emploi et dans la région.

Le plan d'action peut être modifié voire réorienté en fonction du résultat des actions menées (actions d'orientation, d'évaluation, actions vers l'emploi ou création d'entreprise...).

Chaque fois que cela est possible, une période d'insertion en milieu de travail est mise en place. Les jeunes doivent alors bénéficier d'un appui individualisé à leur arrivée au sein de l'entreprise.

Durant cette phase, le jeune bénéficie d'un entretien par semaine durant les 3 premiers mois, puis de deux entretiens par mois.

Une Préparation Opérationnelle à l'Emploi et l'offre de service de Pôle emploi (EMT...) peut être mobilisée si le jeune est inscrit comme demandeur d'emploi.

3- Une phase de suivi dans l'emploi, lorsque le jeune est en emploi (CDI ou CDD de plus de 6 mois) ou en formation qualifiante.

Le référent du jeune doit établir un lien étroit avec l'entreprise ou l'organisme de formation pendant les six mois suivant l'embauche ou l'entrée en formation du bénéficiaire. Il a au moins un entretien mensuel avec l'entreprise ou le centre de formation.

Durée du parcours :

Les parcours proposés aux bénéficiaires ont une durée maximale de 18 mois :

- 12 mois maximum pour les phases 1 et 2.
La durée respective de ces deux premières phases doit être adaptée à la situation du jeune.
- 6 mois pour la phase 3 de suivi dans l'emploi ou la formation qualifiante.

Situation des jeunes :

Les jeunes sont assimilés à des stagiaires de la formation professionnelle non rémunérés (hors période de formation rémunérée) et bénéficient d'une protection sociale à ce titre dès lors qu'ils ne relèvent pas d'un autre régime.

En Poitou-Charentes, le comité de coordination régional de l'emploi et la formation professionnelle (CCREFP) assure un suivi de la mise en œuvre du dispositif et de son évaluation.

II – Analyse quantitative des jeunes entrés dans le dispositif (données issues de Parcours 3 au 28 mars 2013)

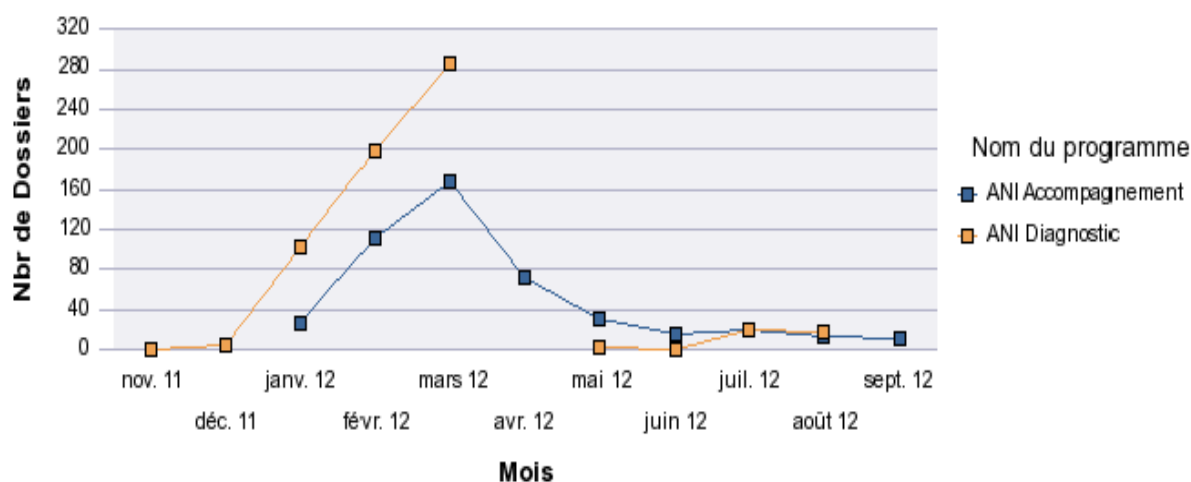
Chiffres clés :

- Un objectif de 407 jeunes accompagnés et financés pour les 14 missions locales.
- 759 jeunes orientés sur le dispositif.
- 630 jeunes sont entrés en diagnostic.
- 468 jeunes ont intégré la phase accompagnement.
- Un public masculin à 58 %. 47 % a moins de 18 ans à l'entrée en accompagnement.

Phase 1 : Diagnostic ➡ Phase 2 : Accompagnement ➡ Phase 3 : Accompagnement vers l'emploi

1. Entrées en ANI :

La plupart des entrées ont débuté en janvier. La progression a été rapide. Après l'arrêt des entrées en mars, celles-ci ont été à nouveau possibles de mai à août. Cela a permis d'intégrer à la marge des jeunes supplémentaires en diagnostic.



La phase de diagnostic :

Au 28 février 2013, 630 jeunes étaient entrés sur la phase Diagnostic. Cette phase permet de vérifier les aptitudes du jeune à s'engager dans la phase d'accompagnement. Sa durée est en moyenne de 56 jours. La durée du diagnostic est importante avant d'adhérer à l'accompagnement.

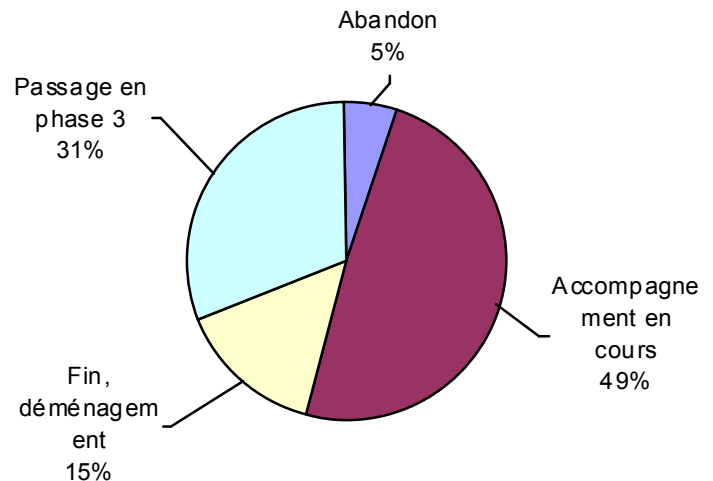
Désormais, tous les jeunes sont sortis de cette phase :

- 111 pour abandon (24 %).
- 51 pour diagnostic défavorable (11 %) prononcé par les conseillers.
- 468, soit les trois quarts sont passés en phase Accompagnement.

L'accompagnement :

468 jeunes sont entrés progressivement en accompagnement après leur passage en phase diagnostic. L'entrée en accompagnement se matérialise par un contrat d'engagement signé entre le jeune et le conseiller.

- 147 (31%) sont passés en phase 3 : accompagnement vers l'emploi ou la formation qualifiante.
- 25 (5%) ont abandonné l'accompagnement.
- 23 (5%) ont déménagé (l'accompagnement se poursuit en principe dans une autre Mission locale).
- 42 (9%) sont arrivés au terme de leur accompagnement.
- 227, soit presque la moitié sont toujours en accompagnement. Celui-ci devrait se terminer en mars 2013 pour la plupart.



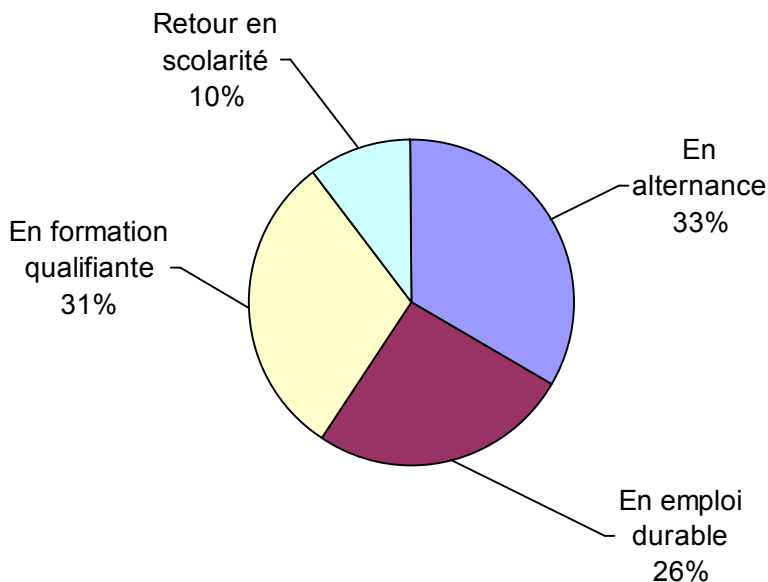
L'accompagnement dans l'emploi :

Il s'agit de l'accompagnement dans l'emploi durable, la formation qualifiante et le retour en scolarité. Quand un jeune entre sur l'une de ces situations, il entre alors dans cette phase. L'effectif est de 147 jeunes soit 31 % des 468 jeunes de la phase 2. Pour la plupart (105), cet accompagnement, qui dure six mois, est toujours en cours.

Parmi ces 147 jeunes,

- 87 sont entrés en emploi durable dont 49 sur un contrat d'apprentissage.
- 45 sont entrés sur une formation qualifiante.
- 15 sont retournés en formation initiale (rescolarisation).

Les caractéristiques de cette phase seront décrites au point 4.



2. Profil du public accompagné :

Etant donné les critères d'entrées dans le dispositif, on retrouvera un public essentiellement très jeune et sans diplôme.

46 % ont moins de 18 ans, 63 % moins de 19 ans et huit jeunes sur dix ont moins de 21 ans.

Dernière classe suivie	Nbr de Dossiers	%
Terminale techno ou prof	52	11,1%
Terminale générale	11	2,4%
Première techno ou prof	22	4,7%
Seconde techno ou prof	48	10,3%
Seconde générale	17	3,6%
CAP début de cycle	63	13,5%
CAP fin de cycle	43	9,2%
3ème générale	83	17,7%
3ème technologique	21	4,5%
3ème d'insertion	21	4,5%
3ème SEGPA	23	4,9%
4ème générale	16	3,4%
4èmes autres et infra	14	3,0%
Pré apprentissage	7	1,5%
Enseignement adapté	15	3,2%
Scolarité à l'étranger	12	2,6%
Total	468	100,0%

NB : dans le tableau ci-dessus "Term techn ou prof" contient aussi les BEP

La répartition en fonction de la dernière classe suivie montre que presque un tiers des jeunes est issu de troisième (57 % d'entre eux n'ayant pas validé le diplôme du Brevet).

23 % sont issus de CAP. 26 % sont issus de l'enseignement technologique secondaire (seconde première terminale ou ex BEP).

Sorties de scolarité	%
Années antérieures	15,4%
2008-2009	9,4%
2009-2010	13,9%
2010-2011	44,9%
2011-2012	16,5%
Total	100%

La plupart sont sortis de scolarité après l'année scolaire 2010-2011

En parallèle, 16,5 % d'entre eux avaient effectué en totalité ou en partie un contrat d'apprentissage avant leur inscription en Mission locale.

La proportion de jeunes en logement précaire est un peu plus forte que la moyenne. Le public domicilié en ZUS est plus fortement représenté.

34 personnes ont au moins un enfant dont 23 femmes. Parmi elles, 15 vivent seules (pas de vie maritale).

30% des jeunes ont un moyen de déplacement autonome alors que ce ratio est de 50% pour le public global (auto+cyclo). Dans l'ensemble près de huit jeune sur dix ont été identifiés par le conseiller comme peu mobiles.

	Public ANI entré en accompagnement	Public global suivi en 2012
Nb de jeunes	468	30503
dont femmes	41,9 %	51,6 %

16-17 ans	46,8 %	10,0 %
18-21 ans	40,0 %	51,0 %
22-25 ans	13,2 %	37,4 %
26 et plus		1,7 %

III et +		5,9 %
IV validé		21,4 %
IV non validé	8,8 %	6,8 %
V validé		25,7 %
V non validé	34,4 %	13,5 %
V bis	40,6 %	18,2 %
VI	16,2 %	8,5 %

Célibataires	88,9 %	85,6 %
En couple	10,7 %	13,8 %
Séparation	0,4 %	0,6 %
sans enfants	92,7 %	91,1 %

hébergé par parents	58,1 %	49,1 %
logement autonome	20,7 %	32,1 %
logement précaire	21,2 %	18,8 %

Auto Moto	12,4 %	38,9 %
Cyclomoteur	17,5 %	11,6 %
Difficultés	36,1 %	26,9 %
Transport en commun	34,0 %	22,6 %

Mobile	19,8 %	36,2 %
Peu mobile	80,2 %	63,8 %

ZUS	11,5 %	7,5 %
ZRR	16,9 %	15,8 %

Durée suivi depuis	1er accueil	
Moins d'un an	69,2 %	53,8 %
1 à 2 ans	30,1 %	17,2 %
2 à 3 ans	0,6 %	11,4 %
3 ans et plus		17,6 %

Situations trouvées en 2012	% jeunes concernés	
Accès emploi	41,9 %	39,4 %
dont emploi durable	19,9 %	13,1 %
dont alternance	12,4 %	4,4 %
Accès formation	40,4 %	12,9 %
dont qualifiante	12,4 %	6,1 %

L'accès à la formation et aux situations de formation est plus fréquent que la moyenne et l'accès à l'emploi est notable pour ce public en difficulté (42 % en emploi contre 39 % pour le public global). C'est principalement en raison de l'accompagnement intensif mené par les Missions locales, accompagnement qui sera décrit au point 3.

Des problématiques particulières :

Pour des raisons liées à la CNIL Parcours ne permet pas d'identifier certaines problématiques. Pour mieux caractériser le public accompagné la plupart des Missions locales ont participé à un recueil d'informations anonyme sur l'environnement personnel du jeune. L'analyse a pu être menée sur 418 jeunes soit 90 % du public accompagné. Les thèmes abordés étaient les suivants :

Santé physique	55	13,2%
Hygiène	37	8,9%
Mal-être	142	34,0%
Addiction	49	11,7%
Absence de soutien familial (*)	85	20,3%
Conflit (*)	67	16,0%
Rupture (*)	51	12,2%
Enceinte	9	2,2%
Absence d'environnement relationnel	93	22,2%
ASE	32	7,7%
PJJ	25	6,0%
SPIP	13	3,1%
Tutelle	8	1,9%
Autres	44	10,5%
Administratif	186	44,5%
Absence soutien financier	146	34,9%
Nouvel arrivant	59	14,1%
Total des critères	1101	
DOSSIERS TRAITES	418	

(*) Absence de soutien familial, Conflit et Rupture ne se recoupent pas : au total ce sont 203 jeunes soit presque la moitié de l'échantillon qui ont des problèmes avec leur entourage familial.

Pour les autres indicateurs un même jeune peut être présent sur plusieurs thèmes.

3. Modalités d'accompagnement :

96% des jeunes ANI ont eu au moins trois contacts avec la Mission locale depuis le début de leur accompagnement et 50% du public a eu plus de 10 contacts. En comparaison, 14 % du public global a eu plus de 10 contacts.

Le face à face : un mode de contact privilégié. Les 468 jeunes ont bénéficié de 4 289 entretiens individuels, 789 ateliers et 473 informations collectives ce qui fait une moyenne de 11 contacts de face à face par jeune.

Détail des propositions	Intitulé	Nb	%	Rappel public global 2012
Accès à l'emploi	Information	1 505	15,1%	17,7%
	Atelier	520	5,2%	4,9%
	CV, lettre de motivation	2 489	24,9%	30,0%
	Demande d'aide financière	249	2,5%	2,2%
	Intermédiation	204	2,0%	1,9%
	Offre d'emploi	513	5,1%	6,2%
Formation	Information	807	8,1%	8,4%
	Demande d'aide financière	47	0,5%	0,5%
	Inscription formation	232	2,3%	2,1%
	Intermédiation	185	1,9%	1,2%
Projet professionnel	Information	1 793	17,9%	11,8%
	Atelier	29	0,3%	0,4%
	Demande d'aide financière	13	0,1%	0,3%
	Immersion, aide au choix professionnel	296	3,0%	2,6%
Logement	Information	137	1,4%	1,5%
	Demande d'aide financière	3	0,0%	0,2%
	Demande d'aide financière	0	0,0%	0,1%
	Recherche logement	11	0,1%	0,2%
Santé	Information	166	1,7%	1,0%
	Atelier	25	0,3%	0,3%
	Demande d'aide	72	0,7%	1,1%
	Visite médicale	38	0,4%	0,2%
Citoyenneté	Citoyenneté	609	6,1%	4,7%
Loisirs, sport, culture	Loisirs, sport, culture	55	0,6%	0,6%
Total		9 998	100 %	100 %

Constat : Le travail sur l'emploi est présent, mais c'est surtout sur le projet et l'accompagnement social que l'effort est porté à ce stade de la construction du parcours.

Il est parfois nécessaire de lever des freins et c'est pour cela qu'on trouvera :

- les demandes d'aide alimentaire,
- des solutions aux problèmes de santé, de l'écoute psychologique,
- le logement (information sur les aides, orientation vers un partenaire logement...),
- l'aide à la constitution d'un dossier administratif,
- des aides financières liées à la mobilité (permis de conduire, déplacements). 161 jeunes en ont bénéficié.

Une fois ces freins levés il est ensuite possible d'aborder l'insertion professionnelle :

- Travail sur le projet (66 jeunes ont participé aux ateliers "Accompagnement aux Choix Professionnel, prestation proposée par les Missions locales"),
- Travail sur CV et lettre de motivation,
- atelier de recherche d'emploi,
- mise en relation sur des offres d'emploi,
- inscriptions sur une formation.

L'accès à l'emploi et à la formation. Trois jeunes sur quatre bénéficiaires :

Sur les 468 jeunes entrés en accompagnement, 354 (75 %) ont accédé à un emploi, une formation ou une immersion (stage en entreprise).

189 jeunes (40%) ont accédé à des situations d'emploi (dont 57 en alternance). Certaines de ces situations pourront justifier un passage en phase 3 (voir au point suivant) mais pas toutes.

Le dispositif exige une durée de six mois en emploi pour une sortie positive, ce qui n'est pas toujours adapté au public très jeune.

La règle de 6 mois s'applique aussi pour les formations qualifiantes, or il existe des formations qualifiantes de moins de 6 mois.

La répartition des métiers exercés en emploi montre la forte représentation des métiers de la vente, la restauration et le service ainsi que le BTP.

Famille de métiers exercés	Total	%	Rappel public global
a Agriculture et pêche	28	10%	11%
b Façonnage d'ouvrage d'arts	1	0%	0%
c Banque, assurance, immobilier	0	0%	0%
d Commerce Vente Gde distribu	59	21%	16%
e Communication et médias	2	1%	1%
f BTP	33	12%	9%
g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	56	20%	16%
h Industrie	25	9%	10%
i Installation maintenance	9	3%	3%
j Santé	0	0%	3%
k Serv personnes et coll	22	8%	17%
l Spectacle	1	0%	0%
m Support à l'entreprise	6	2%	4%
n Transport et logistique	32	11%	8%
z non défini	7	2%	1%
Total	281	100%	100%

Les métiers de la santé sont absents et les services aux personnes moins représentés.

179 jeunes ont accédé à de la formation ou retour en formation initiale. Dans la majorité des cas, ces formations ne sont pas qualifiantes et ne peuvent justifier un passage en phase 3. On trouvera notamment :

- 72 entrées en Engagement Première chance (15%).
- 18 entrées en Compétences Clés (utilisé principalement par une Mission Locale).
- 2 entrées sur l'EPIDE (Dispositif Défense 2^{ème} Chance).
- 7 entrées en MGIEN.

Le détail des formations qualifiantes sera traité au point suivant.

Enfin, 104 jeunes (22%) ont bénéficié de 129 immersions en entreprise qui leur ont permis de vérifier leur projet professionnel.

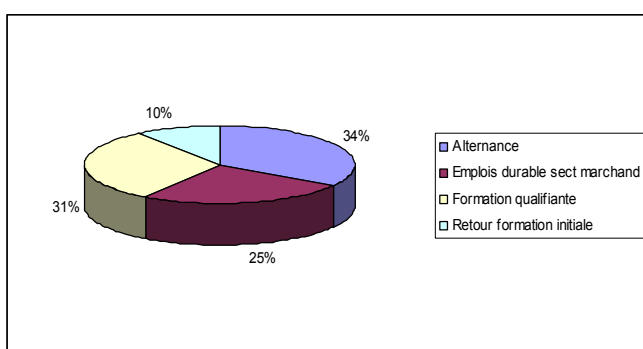
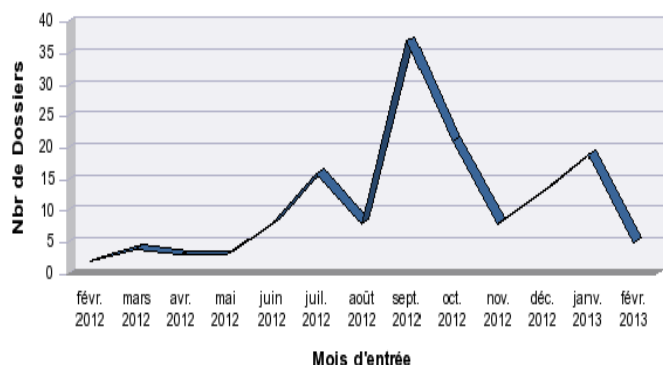
4. L'accompagnement dans l'emploi durable ou la formation qualifiante :

Au final, 147 jeunes sont entrés en phase 3 "Accompagnement vers l'emploi".

Au 28 février 2013, 71 % d'entre eux sont toujours en accompagnement.

Les entrées ont eu lieu essentiellement sur septembre, octobre et janvier.

104 d'entre eux ont bénéficié d'un suivi dans l'emploi (entretiens). Pour les autres, le téléphone est utilisé pour faire le point, car les visites en entreprises ne sont pas toujours possibles.



Les situations occupées sont pour un tiers d'entre eux l'alternance (50 jeunes) et aux autres emplois durable pour un quart (37 jeunes).

Ramené aux 468 jeunes, cela produit un taux d'accès à l'emploi durable de 19%.

A titre de comparaison, le taux de sortie pour emploi durable en moins d'un an était de 16,3 % fin 2012 pour les jeunes ayant quitté le dispositif "CIVIS renforcé".

Viennent ensuite, la formation qualifiante (45) et le retour en scolarité (15).

Parmi les 45 jeunes entrés en formation qualifiante, 27 d'entre eux sont (60%) entrés sur le dispositif régional SPRF.

Les 15 retours en scolarité concernent 6 bacs professionnels, 3 bacs technologiques, 5 CAP et une classe ULIS.

La part des femmes en phase 3 est conforme à celle du public ANI (42 %), sauf sur les contrats d'apprentissage (35 %).

L'alternance est importante en Vente, BTP et Hôtellerie-Restauration. Les métiers de la Vente, Service aux personnes et collectivités et Hôtellerie-Restauration sont majoritairement féminins. C'est le contraire pour le BTP, Transport, Industrie, Installation et Maintenance.

Métiers exercés et préparés	Contrat en Alternance	Emploi	Formation	Scolarité	Total	Nb jeunes	dont femmes
a Agriculture et pêche	4	1	2	2	9	9	3
d Commerce Vente Gde distribution	17	12	5	2	36	33	22
e Communication et médias		1			1	1	
f BTP	14	4	11	3	32	31	2
g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	11	9	9		29	29	18
h Industrie	2	3	4		9	8	1
i Installation maintenance	2	1		2	5	5	
k Serv personnes et coll	1	7	6	1	15	15	10
m Support à l'entreprise			1	2	3	3	2
n Transport et logistique		3	2		5	4	
z non défini				3	3	3	2
Somme :	51	41	40	15	147	139	

III – Approche qualitative de la mise en œuvre du dispositif issue des échanges de pratiques entre les Missions locales

1. Un public très jeune, fragile et difficile à repérer :

Dans le cadre de cette étude, les Missions locales ont voulu observer de manière plus précise la nature des difficultés rencontrées par ces jeunes : *« Ce sont des jeunes difficiles à mobiliser car très éloignés de l'emploi et des « systèmes ». Ils rencontrent des problématiques lourdes de justice, de santé, de papier, de mobilité... Lorsqu'ils ne sont plus repérables par l'Education nationale, il faut aller les chercher dans les centres sociaux, les maisons de quartier ».*

Une majorité de mineurs :

63 % des jeunes ont moins de 19 ans, et 46 % ont moins de 18 ans. Une tranche d'âge qui interpelle les Missions locales sur le lien avec les familles et l'adaptation de l'offre de service de la Mission locale à ce public (Accompagnement au Choix Professionnel, ateliers adaptés aux mineurs, travail sur la rescolarisation, etc...).

Une fragilité sociale certaine :

Pour des raisons liées à la CNIL, Parcours 3 ne permet pas d'identifier certaines problématiques. Pour mieux caractériser le public accompagné, les Missions locales ont participé à un recueil d'informations anonyme sur l'environnement personnel du jeune. L'analyse a pu être menée sur 418 jeunes soit 90 % du public accompagné. Ce recueil d'information nous permet de confirmer la fragilité sociale de ces jeunes.

Il en résulte qu'au total 203 jeunes, soit presque la moitié de l'échantillon, ont des problèmes avec leur entourage familial (absence de soutien, conflit et rupture familiale). 34 % nous disent être situation de « mal-être » et 35 % n'ont aucun soutien financier.

Le développement des partenariats avec le secteur de la prévention et le secteur social :

Les Missions locales ont mobilisé les acteurs de leur territoire susceptibles d'être au contact de ces jeunes : les centres sociaux, les maisons de quartiers, les équipes de prévention... Elles ont été au devant d'eux pour d'une part, les informer de l'existence de ce dispositif, et d'autre part travailler sur le rôle de relais et de médiation qu'ils pouvaient jouer auprès de ces jeunes.

2. Un renforcement du partenariat avec l'Education nationale dans la phase de repérage et de diagnostic, dans le cadre des plateformes d'appui au décrochage :

Le dispositif cible les jeunes qui décrochent. Les 468 jeunes entrés dans le dispositif ont tous interrompus leur formation initiale et presque 1/3 des jeunes accueillis par les Missions locales est issu de troisième (57 % d'entre eux n'ayant pas validé le diplôme du Brevet).

Dans le cadre des plateformes d'appui au décrochage scolaire, le travail collaboratif des Missions locales avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) a permis de croiser les regards et les analyses. Le CIO et la Mission locale ont pu échanger leurs informations, définir des critères communs pour examiner les requêtes issues des bases de données des deux réseaux : Parcours 3 pour les Missions locales et RIO pour les établissements scolaires. Les établissements signalent les jeunes à la plateforme via leur base RIO dans le cadre du SIEI (Système interministériel d'échanges d'informations), base croisée avec des données nationales (Education nationale, Missions locales, Agriculture, CFA...). La plateforme d'appui au décrochage contacte tous les jeunes signalés par l'établissement. Un travail commun sur les listes a permis de repérer les jeunes non connus des Missions locales. D'autres Missions locales co-animent avec les CIO des temps d'information collectifs.

La plateforme constitue une véritable plus-value pour améliorer le repérage des jeunes même si peu de jeunes issus des listes "RIO" ont intégré le dispositif. Elle permet de l'affiner, de co-construire ou co-animer des outils communs aux deux réseaux (exemple : certains modules de rattachement). Elle favorise le lien et la consolidation des partenariats notamment avec les conseillers tuteurs en insertion, réseau animé par le Conseil régional.

3. Un accompagnement intensif et individualisé qui remobilise les jeunes et les met en mouvement :

L'accompagnement intègre un travail sur la globalité de la personne avec la mobilisation d'un référent unique dans les Missions locales, voire d'un conseiller dédié à l'accompagnement renforcé pour l'ensemble de la durée du parcours. Le conseiller a un rôle de médiation (relais vers des partenaires, des employeurs et autres organismes) pouvant aller jusqu'à accompagner physiquement le jeune dans certaines démarches.

Chaque jeune doit avoir des entretiens fréquents et réguliers avec son référent. Les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement ainsi que sa durée doivent être adaptées à la situation du bénéficiaire pour faciliter l'accès à l'emploi.

Cette phase 2 du dispositif « l'accompagnement » est une phase essentielle du parcours. Elle a favorisé plus fréquemment que la moyenne, l'accès de ces jeunes aux entreprises et aux situations de formation. L'accès à l'emploi est notable pour ce public. Les modalités d'accompagnement imposées par ce dispositif (entretiens réguliers, fréquents et obligatoires sur une période bien déterminée) nous permettent de constater une réelle plus-value dans la mise en mouvement, mise en activité de ces jeunes. Ils « bougent », se remobilisent, se remotivent. La phase d'accompagnement a permis à 75 % des ces jeunes d'accéder à une formation, à un emploi, un stage en entreprise, même si tous n'ont pas accédé à un emploi dit « durable » ou une formation qualifiante d'au moins 6 mois. 69 % des jeunes en formation sont positionnés sur des formations du Conseil régional. 66 jeunes ont participé aux ateliers « ACP ». La phase de repérage et de diagnostic est le cœur du dispositif. De la qualité de cette phase dépend l'adhésion des jeunes à intégrer ce parcours vers l'emploi et /ou la formation qualifiante.

4. L'accès à l'emploi durable et aux formations qualifiantes de plus de 6 mois et le suivi dans l'emploi : la phase 3

147 jeunes sur les 468 soit 31 % ont pu accéder à un emploi durable ou une formation qualifiante à l'issue de la phase 2 (accompagnement) et donc entrer dans la phase 3 du dispositif « l'accompagnement dans l'emploi ». Cette phase est à considérer au regard du public cible (mineurs, bas niveaux de qualification et sortis récemment du système éducatif). Elle a pour objectif de maintenir le jeune dans son emploi en mettant en œuvre une action de médiation et de conseil auprès de l'entreprise, qui se traduit par au moins un entretien mensuel. La Mission locale doit établir un lien étroit entre le référent du jeune et l'entreprise pendant 6 mois. La durée du suivi dans l'emploi est obligatoire.

Dans cette phase, les Missions locales doivent mobiliser leurs réseaux d'entreprises. Cette phase doit permettre de prévenir les ruptures. Elle s'avère utile, voire indispensable pour les jeunes les plus en difficulté et ceux qui accèdent à un contrat d'apprentissage. Lorsque le suivi se met en place dans une entreprise, cela garantit une bonne intégration dans l'entreprise.

Le suivi dans l'emploi ne semble pas se justifier pour tous les jeunes et toutes les entreprises. Elles et ils ne sont pas tous demandeurs. Pour une entreprise, cela nécessite une disponibilité qui n'est pas toujours au rendez-vous (seuls 104 jeunes ont réalisé une visite d'entreprise). Quelques soient les difficultés, il est important dans cette phase, que la Mission locale soit disponible et en veille à tout moment pour répondre aux demandes du jeune et de l'entreprise.

Le rapprochement local avec les partenaires sociaux mériterait d'être développé. Lorsqu'il existe, il porte ses fruits, il facilite le rapprochement avec les entreprises qui ouvrent leurs portes plus facilement et à priori sans difficultés. Les entreprises peuvent proposer dans ce cas, à minima, des visites d'entreprises.

Les familles de métiers occupés par les jeunes se retrouvent majoritairement dans les filières :

- Commerce, vente, grande distribution,
- BTP,
- Hôtellerie, restauration.

5. Des pratiques et des organisations professionnelles qui s'adaptent à la nature du public :

- Un référent dans chaque Mission locale.
- La mobilisation des jeunes par l'information collective et l'animation de groupes. Ex. : réalisation d'un diaporama à destination des jeunes, utilisation des démarches de dynamique de groupes, travail sur l'écoute et la gestion des conflits...
- Un travail en interne transversale entre les équipes : accueil, accompagnement, emploi. Dans une Mission locale, tous les CV des jeunes sont diffusés aux conseillers emploi.
- Certains outils sont adaptés aux profils du public : utilisation de l'Accompagnement au Choix Professionnel (ACP). Certaines Missions locales réfléchissent à la mise en place d'une prestation ACP adaptée et spécifique à ce public.
- Le repérage et le diagnostic se fait aussi en partenariat avec le CIO et/ou les structures de quartiers et autres qui interviennent sur le champ de la jeunesse et de l'éducation.

IV – Conclusion

1. Les points d'amélioration. Ils sont pour beaucoup dans la phase de repérage :

L'écart est grand entre le nombre de jeunes qui est contacté et le nombre de jeunes qui répond présent aux invitations. Ex. : dans une Mission locale, sur 200 jeunes contactés, 7 se sont présentés aux réunions d'information. Globalement, l'écart entre le nombre de jeunes contacté par les CIO, via les plateformes d'appui au décrochage, est le même.

Dans certains territoires, l'implication des structures sociales n'a pas été facile. Elles ne comprenaient pas toujours la pertinence de ce dispositif.

Pour les intéresser et les motiver, il faut innover.

2. Axes de réflexion et de progrès :

Questionnement sur les pratiques au regard des publics concernés :

Ce dispositif a réinterrogé les pratiques de travail sur l'insertion sociale et le partenariat avec les associations de quartiers. Les professionnels des Missions locales se questionnent pour « travailler autrement », pour repenser des projets avec les jeunes en rapport avec le sport, la culture ou la citoyenneté.

Renforcement des partenariats :

Avec les CFA pour améliorer la prise en compte des jeunes en situation de rupture d'apprentissage. Pourquoi pas organiser des temps d'échange Missions locales/Conseillers tuteurs en insertion à l'échelle départementale et/ou régionale tels qu'ils existent déjà entre CIO et Missions locales ?

Développer l'offre de service :

Des actions doivent être mieux mobilisées comme :

- Le retour en formation initiale (rescolarisation).
- L'accès au Service civique, pour les jeunes qui ne sont pas encore prêts à investir une formation et qui ont décroché.
- ...

Combiner le CIVIS et l'ANI

Le profil du public, l'existence d'autres dispositifs, tel que le CIVIS qui donne droit à une allocation financière en fonction de la situation du jeune ne facilitent pas toujours l'adhésion du jeune au dispositif de l'ANI.

V - Part des jeunes dits "décrocheurs scolaires" par territoire (hors ANI)

Les décrocheurs scolaires sont les jeunes de moins de 26 ans de niveau VI, V bis ou V non validé ainsi que les jeunes de niveau IV non validé.

Leur date de sortie de l'éducation nationale se répartit sur 2012 (29%), 2011 (23%), 2010 (13%), le reste sur les années antérieures.

Code de la structure	Nom de la structure	Premiers accueils 2012		dont décrocheurs		Part des décrocheurs dans la ML
16015	16 - ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire	1 364	9,9%	636	10,3%	46,6%
16102	16 - ML Arc Charente	1 243	9,0%	552	9,0%	44,4%
17197	17 - ML de Haute-Saintonge	589	4,3%	263	4,3%	44,7%
17299	17 - ML de Rochefort-Marennes-Oléron	950	6,9%	419	6,8%	44,1%
17300	17 - ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis	1 732	12,5%	741	12,0%	42,8%
17306	17 - ML du Pays Royannais	632	4,6%	279	4,5%	44,1%
17415	17 - ML de Saintonge	1 211	8,8%	554	9,0%	45,7%
79049	79 - ML du Bocage Bressuirais	681	4,9%	268	4,4%	39,4%
79191	79 - ML Sud Deux-Sèvres	1 348	9,8%	600	9,7%	44,5%
79202	79 - ML de Parthenay et Gâtine	457	3,3%	235	3,8%	51,4%
79329	79 - ML du Thouarsais	416	3,0%	213	3,5%	51,2%
86066	86 - ML Nord Vienne	867	6,3%	411	6,7%	47,4%
86139	86 - ML Rurale Centre et Sud Vienne	764	5,5%	312	5,1%	40,8%
86194	86 - MLI du Poitou	1 569	11,4%	672	10,9%	42,8%
Somme :		13 823	100%	6 155	100%	44,5%

Données Parcours 3 au 29 mars 2013

VI – Reconduction du dispositif : une 2^{ème} campagne

Les partenaires sociaux ont signé un avenant qui reconduit, à compter du 1^{er} janvier et pour 6 mois, le financement de l'accompagnement de 10 000 "jeunes décrocheurs" confié aux Missions locales pour une enveloppe financière de 15 millions d'euros. Cet avenant s'inscrit dans la continuité du cahier des charges rédigé par les partenaires sociaux, et des appels à projets régionaux déployés en fin d'année 2011.

En Poitou-Charentes, l'objectif est fixé à 210.

De plus, l'accord national interprofessionnel du 11 juillet 2011, qui permet de favoriser le maintien des jeunes en emploi, fait, quant à lui, l'objet d'un avenant de prolongation de 12 mois.

VII – Quelques parcours de jeunes

EN CHARENTE

Edouard, accompagné par la ML Arc Charente

H - 22 ans,

Décrochage : septembre 2011 terminal BAC Techno STG mercatique.

- **18/01/2012** : (info-co organisée / Plateforme décrocheur).

Edouard le seul présent des invités, accepte l'accompagnement ANI par la Mission Locale.

Projet : métiers du livre

- **25/01/2012** : Diagnostic posé, doit aller sur Poitiers pour chercher du travail.
- **21/02/2012** : N'a pas fait de recherches, il n'ose pas.
- **28/02/2012** : Information sur le parrainage : refus du jeune, travail/CV et lettre de motivation et doit chercher un stage en librairie.
- **09/03/2012, 20/03/2012, 11/04/2012** : Absent aux rendez-vous sans excuse.
- **Invitation le 15/05/2012 au forum alternance** : Absent.
- **25/05/2012** : Participation à l'info co ADIA, organisée à la ML.
- **05/07/2012** : Injoignable par téléphone.
- **12/09/2012** : Absent au rendez-vous sans excuse.

Un jeune accompagné par la ML Arc Charente

H -16 ans,

Décrochage : pas de solution suite à la classe relais suivie à Rouen. Juin 2011 obtention du CFG.

- **15/03/2012** : 1^{er} Accueil, projet : ne sait pas.
- **22/03/2012** : Proposition PAQI.
- **11/04/2012** ne veut plus être suivi par la mission locale, il cherche seul un maître d'apprentissage pour préparer un CAP maintenance des bâtiments collectifs ?...
- **20/04/2012** : son père me contacte pour un stage en peinture qu'il aurait trouvé ?
- **15/05/2012** : Invitation au forum alternance.
- **29/05/2012** : a téléphoné, a négocié un stage à la Mairie de Civray, apprentissage possible ensuite en peinture.
- **01/06/2012** : Signature accompagnement ANI pour pouvoir être accompagné et faire une PMP à la Mairie de Civray. **PMP du 04/06/2012 au 08/06/2012.**
- FIPJ pour BSR (120 €).

Contrat apprentissage du 20/08/2012 au 19/08/2013

- **16/08/2012** : Dossier Pôle Emploi : Aide pour l'achat d'un scooter et repas (800 € + 170 €).
- **30/08/2012** : Jeune ok pour CMP : coordonnées données.

Un jeune accompagné par la ML de l'Angoumois et Horte et Tardoiré

Profil

Mr. X est un jeune homme de 17 ans vivant en logement autonome. Il est soutenu financièrement par sa mère et perçoit l'A.R.E. Il dispose d'un niveau V non Validé car après une 1^{ère} année de CAP en alternance Constructeur en canalisations des travaux Publics, Mr. X a débuté un Bac Pro de transport routier de marchandises, qu'il n'a pas terminé. Il utilise les transports en commun pour ses déplacements. Il est sorti de scolarité en octobre 2011.

Bien que vivant seul, Mr. X bénéficie du soutien de sa mère, tant dans ses projets professionnels que sur les aspects financiers. Il rencontre occasionnellement une accompagnatrice du centre socioculturel de sa commune qui le conseille également dans ses démarches professionnelles. Il est suivi régulièrement par une équipe médicale depuis 4 ans et prends un traitement régulier (tout les 15 jours) concernant des troubles de la personnalité.

Afin de garder un niveau et un rythme scolaire, Mr. X a intégré le Pôle Accompagnement à la Qualification et à l'Insertion de décembre 2011 à mai 2012. Cette action lui a permis de réaliser des stages dans divers domaines et notamment en vente, afin de découvrir ce secteur.

Accompagnement

Inscrit à la Mission Locale depuis mai 2012, mais n'ayant pas donné suite à son premier Rendez-vous, nous avons contacté Mr. X qui a accepté d'être accompagné dans le cadre de l'ANI. Lors des premiers entretiens Mr. X donnait la priorité à un retour en emploi direct ou envisageait d'intégrer un service civique.

Passionné de roller et investit dans l'association de roller acrobatique de sa commune, il a vivement exprimé ses motivations pour un projet dans le domaine de l'animation sportive. Mr. X a ainsi participé à une information collective sur les métiers du sport et prévoyait d'enquêter auprès de l'animateur de son association pour obtenir davantage d'informations sur ces métiers.

En parallèle, la conseillère du centre social de sa commune lui a proposé de le mettre en contact avec un centre aéré afin qu'il puisse se confronter à un public jeune dans le cadre de l'animation socioculturelle. Une période en milieu professionnel a donc été mise en place. L'évaluation de sa période de stage était plutôt positive, mais a mis en évidence le manque de maturité de Mr. X au regard d'un poste d'Animateur. Le ressenti de Mr. X étant cohérent avec le point de vue de sa tutrice de stage, il a préféré continuer sa réflexion et ses recherches de projets professionnels.

Mr. X m'a ainsi fait part d'une seconde idée d'orientation à investiguer. Durant son apprentissage en CAP Constructeur en canalisations des travaux Publics, il avait découvert les activités de maçonnerie et en garde un bon souvenir. Lorsque l'on aborde la question de l'abandon de ce CAP, Mr. X explique ses difficultés relationnelles dans l'équipe de travail, car son père en faisait partie. Argument également évoqué par les personnes de son entourage. De plus Mr. X se lève chaque matin pour accompagner un de ses amis chez son maître d'apprentissage en maçonnerie. Ses échanges avec cet ami l'ont conforté dans l'idée de vérifier cette piste par un stage.

L'évaluation à l'issue d'une PMP en maçonnerie a validé ce projet.

Après l'inscription sur le site de la Région, il a pu intégrer la formation préparant au Titre Professionnel de maçon en Janvier 2013 à l'AFPA d'Angoulême pour une durée de 7 mois.

Bénéficiaire de l'Allocation de Retour à l'Emploi, le nécessaire a été fait auprès de Pôle emploi pour qu'il puisse percevoir ses droits jusqu'à la fin de sa formation, en août 2013.

Un jeune accompagné par la ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire

Profil

Agé de 17 ans, il vit chez son père et sa belle-mère. Sa mère vit à environ 35km de son domicile, il ne la voit que très rarement. Il est soutenu financièrement par sa famille. Après la 3^{ème}, Mr M a commencé un CAP menuisier Installateur qu'il a interrompu au bout de quelques mois en décembre 2010. Il ne dispose actuellement pas de moyen de locomotion autonome ; Mr M ne vit pas sur l'agglomération du grand Angoulême, sa commune n'est donc pas desservie par le réseau de bus de la STGA. Il y a cependant un bus départemental qui passe matin et soir à proximité de son domicile, et pouvant l'emmener sur Angoulême. Présentant des problématiques de comportement, et sujet à de fortes colères notamment au regard de l'autorité (professionnelle ou familiale), Mr M a évoqué ses difficultés avec son médecin traitant et s'est vu proposé un traitement, sans grand effet selon lui.

Accompagnement

Mr M s'est inscrit à la Mission Locale en avril 2011 dans le but de trouver un apprentissage en plomberie. N'ayant pas donné de nouvelles durant une longue période, la Mission Locale l'a recontacté afin de lui proposer l'accompagnement dans le cadre de l'ANI. Un suivi régulier a donc pu se mettre en place à partir du mois de mai 2012.

Dans un premier temps, Mr M donnait la priorité à la recherche d'emploi direct ; il est intéressé par l'entretien des espaces verts, car il pratique cette activité dans son entourage proche et maîtrise un certain nombre de techniques. Agé de 17 ans, nous avons donc fait un point sur les conditions d'emploi des mineurs et sommes tombés d'accord sur l'intérêt de pouvoir réaliser une période de stage en entreprise afin de confronter ses représentations du métier à la réalité des conditions de travail et du marché du travail. Très enthousiasmé à l'idée de faire un stage, une rencontre avec une entreprise de paysagisme a donc été organisée afin d'établir des conditions d'accueil de Mr M.

A l'issue de la première journée en entreprise, Mr M ne s'est plus présenté en stage, il n'a prévenu ni l'entreprise, ni la Mission Locale. Il a d'ailleurs fallu attendre un mois avant de revoir Mr M en entretien. Les informations qu'il a ensuite pu fournir pour expliquer son abandon, mettent l'accent sur les difficultés relationnelles dans l'équipe (difficultés uniquement ressenties par Mr M, l'équipe de travail n'ayant pas vu qu'il n'était pas à son aise).

S'en est suivi un important travail de reprise de confiance en soi : Mr M ne sortait plus de chez lui, il adoptait un rythme de vie complètement décalé et donc ne participait même plus à la vie de la famille. D'autre part une énième colère envers son père avait poussé ce dernier à porter plainte contre Mr M, avec pour objectif de le faire réagir.

A cette période nous avons défini des sous-objectifs : se mobiliser et s'investir sur la durée, d'une part par sa présence aux entretiens de suivi et d'autre part en prenant contact avec un centre médico-psychologique. Le « lieu-dit » propose des entretiens anonymes et gratuits pour la prise en charge de difficultés psychologiques. Mr M est volontaire pour engager cette démarche et il exprime facilement son besoin d'être aidé et accompagné sur ce champ là. En parallèle, Mr M doit participer à des ateliers sur la thématique « Découverte du Monde Professionnel ». Ces ateliers, en 2 temps, proposent un échange et une réflexion en groupe sur les savoirs êtres au travail, puis des rencontres avec des entreprises dans différents secteurs d'activité.

Les objectifs de Mr M sont multiples en s'engageant dans cette action : rester mobilisé sur la durée, participer à une action en groupe (se confronter au groupe pouvant générer des craintes), obtenir des informations concrètes sur les métiers et les entreprises afin de définir des pistes professionnelles (une action ACP lui avait été proposée précédemment, mais Mr M n'était resté sur le groupe qu'une journée).

Mr M est en demande de soutien, il est volontaire dans ses démarches. Il souhaite se former, il a quelques idées qu'il pourrait mettre en place via un titre professionnel (plus court, plus concret pour lui), mais il conçoit qu'il a besoin d'avancer étape par étape, avec de petits objectifs, pour sécuriser sa progression vers un projet professionnel.

Marie, accompagnée par la ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis

Marie, âgée de 24 ans, est accompagnée à La Mission Locale depuis le mois de mars 2012. Elle vit seule à La Rochelle en ZUS, avec sa fille de 4 ans. Elle perçoit le RSA et est inscrite en qualité de demandeur d'emploi. Elle est en conflit avec ses parents qui habite le nord de La France. Marie a peu d'amis à La Rochelle et vit assez repliée sur elle-même.

Marie a effectué deux années d'apprentissage en 2006 pour préparer le métier vendeuse multi spécialités mais n'a pas obtenu son CAP. N'a pas exercé d'activité professionnelle depuis.

Elle s'est adressé à La Mission Locale car elle avait le souhait de changer d'orientation et de se diriger vers les métiers d'aide à la personne avec pour l'instant aucune solution de garde d'enfant.

Elle a intégré le dispositif ANI au début du mois d'avril. Elle était d'accord pour participer au module collectif.

Marie a tout d'abord participé à un module Aide au Choix Professionnel pour confirmer son projet.

Elle a ensuite participé aux deux premiers regroupements ANI, avec pour projet de valider le métier auxiliaire de vie et ensuite intégrer une formation.

Marie n'a plus participé aux regroupements assez rapidement. Elle téléphonait à la ML et laissait des messages : elle a été malade, elle a eu une inondation chez elle, pas de possibilité de garde pour sa fille malade, etc...

Nous nous sommes rapidement aperçus que Marie ayant arrêté depuis 6 ans une activité professionnelle, elle avait du mal à reprendre un rythme de travail.

Suite à un entretien pour lequel nous lui avons demandé de se rendre disponible, Marie nous a avoué qu'elle avait rencontré la ML car elle avait une grosse pression de son accompagnatrice RSA mais qu'en réalité elle avait envie de s'occuper de son enfant même si elle ressentait le besoin d'avoir un peu plus de vie sociale.

Nous lui avons proposé d'effectuer un stage en maison de retraite pour confirmer ou non son projet et qu'ensuite, selon ce qui s'est passé, elle continuerait ou pas vers une formation qualifiante.

Marie a effectivement fait un stage en maison de retraite. Ca s'est bien passé mais la directrice de la structure a trouvé que Marie manquait de motivation...

Depuis le mois de novembre 2012, nous relançons Marie au téléphone et par mail mais nous n'avons aucune nouvelle...

Emeric, accompagné par la ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis

Emeric, âgé de 17 ans, est accompagné à La Mission Locale depuis le mois de septembre 2011.

Il habite un logement en ZUS chez sa mère qui a une reconnaissance travailleuse handicapée et qui ne travaille pas. Il a un frère qui est demandeur d'emploi. Ses parents sont divorcés et son père habite Paris.

Emeric a eu un suivi éducatif avec la PJJ pendant quelques mois (de septembre 2011 à mai 2012) avec obligations de soins.

Après avoir effectué deux premières années de CAP de conchyliculteur, Emeric n'a pas souhaité continuer sa formation car le métier ne lui plaisait plus et il avait des difficultés avec les enseignants. Son envie depuis très longtemps est de pouvoir rentrer à l'armée. Emeric est venu à la Mission Locale car en attendant sa majorité, il voulait préparer un CAP en peinture et avait besoin d'être aidé.

Emeric est entré sur le dispositif ANI en Février 2012.

Il a déclaré lors de l'information collective, avoir toujours eu du mal avec le cadre et les contraintes, et lors de la présentation du dispositif ANI, il était d'accord pour essayer de participer au regroupement hebdomadaire que nous proposons tout en émettant des doutes sur le fait que ça puisse lui convenir (pas de rémunération, entres autres).

En fait, Emeric a toujours été présent sur le groupe. Il nous a toujours déclaré s'ennuyer tellement chez lui, que le fait d'être avec d'autres, le motivait. Il nous a expliqué qu'il n'avait pas de soutien de ses parents et que c'était très difficile pour lui de se motiver car personne chez lui, ne se levait pour aller travailler.

Après un mois de travail sur les savoirs-être, la cohésion de groupe et sur leur projet, nous avons mis en place un projet collectif TAG avec un groupe de 15 jeunes et Emeric s'est énormément impliqué (choix du thème, commande et achat de matériel, installation du local et réalisation du graphe).

Nous avons mis en place également des visites en entreprises, des soirées à thèmes et Emeric était toujours présent.

Après quatre mois d'accompagnement, Emeric a décidé de se relancer dans la recherche d'un apprentissage en peinture et il a intégré le dispositif « Engagement première chance ».

Hormis une course poursuite avec la police car il avait volé un scooter (« pour être à l'heure au travail »), la formation et les stages en entreprises se sont très bien passés.

Emeric n'a pas trouvé de contrat mais cette expérience l'a motivé pour aller jusqu'au bout de son projet d'intégrer l'armée. Il vient de passer les tests et a été admis à incorporer l'armée au mois de mai prochain car il aura 18 ans en avril.

Lors du dernier rendez-vous avec la Mission Locale, Emeric nous a dit que le dispositif ANI lui avait permis de ne pas faire de grosses « conneries ». Il nous a également remerciés de ne pas l'avoir lâché même si son comportement n'était pas toujours adapté.

Une jeune fille accompagnée par la ML de Saintonge

- Premier accueil : janvier 2012
- Age premier accueil: 17 ans
- Dernière classe : troisième générale abandon en janvier
- Hébergement : vit chez ses parents(ZRR)
- Situation familiale : célibataire
- Mobilité: se déplace en vélo
- Métier visé : serveuse en restauration
- Situation depuis le premier accueil : 1 PMP en service restaurant
- Nombre d'entretiens : 11

Jeune fille accueillie la première fois suite à la rupture scolaire. La raison de la rupture n'a pas été clairement établie (réflexion d'un professeur ?). Jeune qui vit chez ses parents, mère sans emploi, père présent seulement le vendredi, 11 chiens à la maison. Difficultés pour les déplacements, jeune accueillie sur la permanence. Elle se déplace à vélo, environ 8km pour venir aux rendez vous.

Proposition ANI, elle est d'accord, mais il a été difficile d'obtenir l'autorisation parentale. Maman qui semble plutôt bloquante qu'aidante !

Au départ pas possible d'orienter vers un apprentissage, elle veut un emploi tout de suite ; Après avoir recherché les offres sur le site de pôle emploi, elle comprend qu'il lui faut un diplôme. Participation au forum de l'alternance mais pas de résultats, de plus la maman ne veut pas qu'elle soit en apprentissage !

Après plusieurs entretiens la jeune est positionnée sur une formation serveuse en restaurant dans le cadre du SPRF. Elle fait un stage dans un restaurant pour vérifier la fiabilité du projet, elle s'y rend en vélo, malgré le froid !

Le stage confirme le projet et elle doit débiter sa formation en mars à l'Afpa de Rochefort.

Une jeune fille accompagnée par la ML de Saintonge

- Premier accueil : mars 2012
- Age premier accueil : 21 ans
- Dernière classe : Troisième générale
- Hébergement : Logement autonome
- Situation familiale : vie maritale, 1 enfant
- Mobilité : aucun moyen de locomotion, pas de permis
- Métier visé : agent d'entretien des locaux
- Situation depuis le premier accueil : contrat d'apprentissage agent d'entretien des locaux
- Nombre d'entretien : 9

Jeune maman, qui avait une piste sérieuse de contrat d'apprentissage en maintenance et hygiène des locaux, mais qui n'avait pas de centre de formation. Le centre de formation trouvé est à Bordeaux, il faut envisager les déplacements et l'hébergement sur place.

Le contrat a débuté en juin mais de nombreuses médiations ont été nécessaires avec l'employeur. Les choses semblent stabilisées la jeune femme est motivée et s'accroche même si les conditions et l'ambiance au travail sont parfois difficiles.

2 jeunes accompagnés par la ML du Pays Royannais

Au cours de mon contrat de 10 mois au sein de la ML de Royan, j'étais chargé du suivi du dispositif ANI. J'ai pu suivre dans ce cadre l'évolution de 16 jeunes.

J'ai choisi d'analyser plus particulièrement l'évolution de deux jeunes aux passés différents. Je m'appuierai pour cette analyse sur les graphiques proposés par Patrice Maixent avec les données Parcours 3.

Le 1^{er} a 17 ans et de niveau V Bis et il recherchait un apprentissage. Des problèmes familiaux (famille éloignée) mais pas de problèmes scolaires. Peu mobile mais débrouillard. Très motivé, il avait vraiment décidé de s'investir dans le suivi pour décrocher un apprentissage. Nous avons multiplié les démarches pour des stages, des petits boulots avant de trouver un apprentissage en boulangerie (suite à une PMP ANI) et tout se passe bien.

Le second a eu 18ans pendant la durée de l'accompagnement. Il est de niveau VI. Complexité familiale (famille d'accueil) et soucis scolaires du côté de la lecture et de l'écriture voire de la compréhension. Attitude vis-à-vis de l'emploi qui a évolué avec une prise de conscience de l'importance du travail. Positionné sur la formation engagement 1^{ère} chance en début de suivi, il a effectué plusieurs stages plus ou moins convaincant. Finalement en grande difficulté au niveau de son logement, de son alimentation il a fallu faire face à d'autres difficultés que celle rencontrées au préalable. L'inertie est importante, mais les effets sont là et petit à petit le suivi régulier de l'ANI lui permet de construire quelque chose et de prendre conscience des démarches à effectuer.

Dans les deux cas, il est à noter que le suivi plus ciblé de l'Ani a permis à ces jeunes de prendre confiance en eux, d'effectuer nombres de démarches et d'aller de l'avant. L'historique familiale, sociale, scolaire n'est pas la même pour les deux et les difficultés de l'un ont retardé son évolution professionnelle contrairement à la motivation et aux compétences développées par l'autre et qui lui ont permis de mettre un pied dans le monde de l'emploi et de décrocher un apprentissage.

Mon contrat au sein de la Mission Locale se termine alors que l'accompagnement dans le dispositif n'est pas terminé. Cette position délicate vis-à-vis des jeunes qui m'ont accordé leur confiance et avec qui on a pu construire des choses ne me permettra d'aller d'une part au bout de l'accompagnement et d'autre part de savoir comment ils s'en sont sortis. Je n'ai pas eu le loisir de revoir ces jeunes pour faire un bilan avec eux.

Je trouve le dispositif ANI intéressant et je regrette d'avoir pris le train en marche (arrivé en Mars il a fallu de suite « trouver » des jeunes qui rentraient dans ce cadre) et de n'avoir pas pu mettre en place d'actions comme je l'aurais souhaité (travail de groupe, actions collectives, interventions sur le terrain de l'emploi...). J'ai également dû sortir 2 jeunes de mon dispositif pour les basculer en CIVIS, n'ayant pas d'autres moyens pour leur faire une aide financière ponctuelle.

Justine, accompagnée par la ML Sud Deux-Sèvres

Justine a 20 ans, elle entre dans l'ANI mi-février, sa scolarité terminée en juin 2011 avec la non obtention de son BEP Services aux personnes.

Elle veut travailler vite et si possible dans le domaine de la petite enfance.

Après plusieurs entretiens, elle est d'accord pour faire évoluer son projet pro.

Sur un dispositif région « engagement 1^{er} chance », elle fera plusieurs stages en vente.

Ils seront très positifs mais contrariés par des problèmes de dos très importants.

Après cette formation, il semble primordial que Justine obtienne une reconnaissance de travailleur handicapé, pour lui faciliter sa recherche future.

En parallèle, et pour répondre à son envie d'occupation, Justine est en service civique depuis octobre 2012.

Elle envisage de partir à l'étranger dans le cadre d'un Service volontaire européen.

Ludivine, accompagnée par la ML Sud Deux-Sèvres

Ludivine a 19 ans. Elle entre sur l'ANI un mois seulement après avoir quitté une seconde générale.

Elle souhaite reprendre un bac pro vente en alternance.

Un module d'orientation collectif à la mission locale uniquement avec 10 jeunes ANI confirmera son projet.

Ce temps sera propice à de nombreux échanges, rencontres, sorties...La relation de confiance est encore plus importante.

Elle débute EPC et très vite va élargir sa recherche d'employeurs la trouvant trop « âgée ».

Une opportunité saisie en contrat de pro en grande surface rayon boulangerie lui permet aujourd'hui de financer son permis et de prendre un appartement.

Elle est très satisfaite et se demande si sans cet accompagnement, elle ne serait pas restée chez elle « à attendre ».

Laurent, accompagné par la ML de Parthenay et Gâtine

Laurent, originaire de l'île de la Réunion a 22 ans. Il a fait une première année CAP peintre applicateur de revêtement, et a effectué différents petit boulots non déclarés à la Réunion. Lorsqu'il arrive sur Parthenay en Juillet 2011, il est hébergé chez son oncle. Ce dernier ne souhaite plus l'héberger car Moustoifa n'a aucun revenu. Il vient donc à la Mission Locale en urgence en janvier 2012, date de son intégration sur le dispositif ANI, car il ne sait plus où dormir. Moustoifa refuse les hébergements proposés par le 115. Il préfère dormir dehors, ou chez des amis. Une demande de prise en charge CHRS est réalisée, mais le jeune ne vient jamais au rendez-vous, la demande est alors annulée. Des demandes de colis alimentaire sont aussi effectuées.

Le projet professionnel avec ce jeune est difficile à travail, car parasité par de nombreux problèmes personnels qui lui prennent beaucoup d'énergie (hébergement, santé, financier, administratif...). Il accepte malgré tout d'intégrer le dispositif Engagement Première Chance, pour travailler un projet, et lui permettre aussi d'avoir une rémunération en tant que stagiaire de la formation professionnelle. Cependant, les problèmes d'argent sont toujours présents et viennent parasiter son investissement sur la formation. En effet, il renvoie l'intégralité de sa rémunération à la mère de sa fille restée à la Réunion. Les stages effectués durant la formation se passent bien au départ car le comportement du jeune homme est apprécié mais les relations se dégradent rapidement car il y a des problèmes d'absentéisme. Il se décide tout de même pour une orientation dans le domaine du bois et est d'accord pour intégrer la formation qualifiante CAP ossature bois. Un problème majeur survient, et plus aucun partenaire n'arrive à le joindre, le numéro de téléphone n'est plus attribué, et il n'a pas d'adresse fixe. Finalement, Laurent n'intégrera pas la formation. Sa conseillère n'a plus de nouvelle, elle apprendra quelques mois plus tard par un partenaire social qu'il est en logement autonome avec sa fille et sa copine qui sont elles aussi venues en France et qu'une demande de RSA a été effectuée.

Grâce au partenariat mis en place avec la Mission Locale la conseillère apprendra aussi que Laurent a travaillé un mois en intérim dans une usine de formage plastique. Ce jeune n'a plus donné aucune nouvelle depuis août 2012. Son suivi ANI s'est arrêté en janvier 2013.

Charles, accompagnée par la ML de Parthenay et Gâtine

Charles a 17 ans, il habite en milieu rural (ZRR) et est donc reçu sur une permanence de la Mission Locale de Parthenay en mars 2012. Ce dernier a arrêté l'école après avoir obtenu son diplôme national du brevet en juin 2011.

Charles était sans solution (donc décrocheur) à cette date, car il n'avait pas réussi à trouver un contrat d'apprentissage. Sa conseillère Mission Locale lui propose d'intégrer le PAQI, mais cela n'était pas possible car il n'y avait plus de place. Elle lui propose donc d'intégrer le dispositif ANI, ce qu'il accepte.

Son projet est de trouver un apprentissage dans le domaine du bois. Il intègre la formation Engagement Première Chance, et effectue des stages en entreprise, un chez un menuisier, et l'autre chez un artisan qui fabrique des maisons en bois. Le bilan de ces stages est très positif. Charles ne pourra pas effectuer d'autres stages en entreprise car il est victime d'un accident de la route avec son scooter. Il sera en arrêt jusqu'à la fin d'EPC.

La conseillère de Charles lui propose de l'inscrire sur la formation qualifiante CAP ossature bois, il est très enthousiaste à l'idée de cette intégration. Charles a commencé cette formation en novembre 2012, il y est toujours, et cela se passe très bien.

Thibaud, accompagné par la MLI du Poitou

Lorsqu'il intègre l'ANI en février 2012, Thibaud a 22 ans. Il vient d'arriver sur Poitiers, après un conflit familial et une longue période d'isolement (inactivité professionnelle de plus d'un an et problématique de santé). Il est sans ressources, hébergé provisoirement chez un oncle. Thibaud a cessé sa scolarité en 2007 (terminale bac professionnel hôtellerie), puis a travaillé en tant que serveur et équipier polyvalent avant de tenter un tout autre domaine (volontariat agricole en woofing, en France et à l'étranger). Thibaud parle d'un environnement relationnel pauvre, tout en reconnaissant fuir les contacts.

Thibaud adhère d'emblée à l'idée d'un accompagnement renforcé, évoque un projet de réorientation professionnelle dans le monde agricole, avec une idée de développer une activité de maraîchage biologique.

Au-delà de nos entretiens (Thibaud ayant besoin d'un soutien régulier pour échanger sur ses démarches, son projet, son état de santé), nous avons progressivement mis en place de nombreuses actions auxquelles Thibaud adhérerait rapidement :

- Ateliers CV, lettre
- Simulations d'entretiens avec les chargés de relation entreprise de la MLIP
- Atelier « comment rencontrer des employeurs »
- Dossier sécurité sociale
- Inscription Pole Emploi
- FAJ alimentaire
- Création du Passeport Orientation formation
- Nombreuses enquêtes métiers avec des maraîchers et des organisations de professionnels
- Visites d'organismes de formation préparant le BPREA
- Ateliers recherche de logement
- Mise en place d'un suivi thérapeutique
- Positionnement sur les offres d'emploi
- Simulations d'entretien avec des employeurs

Toutes ces démarches ont abouti à plusieurs situations concrètes au cours de l'ANI accompagnement (phase 2) :

- 2 mois de formation ADEMA (formation d'accès aux métiers agricoles)
- 1 PMP sur le poste de vendeur en produits biologiques
- 4 mois d'activité saisonnière sur le poste de monteur animateur de toilettes sèches
- 1 service civique de 10 mois (en cours) en tant qu'animateur prévention des déchets à la Mairie de Poitiers.

Le parcours de Thibaud se construit petit à petit. Aujourd'hui il vit en colocation, il a des ressources, une activité, et a commencé à prendre en charge sa problématique de santé. Son projet professionnel évolue. A l'issue de son service civique, il hésite entre deux orientations dominantes, qui ont toujours un lien avec le développement durable : se professionnaliser dans la construction de maisons en bois (formation continue ou contrat en alternance), ou dans les espaces verts (contrat en alternance ou emploi d'avenir).

Malgré une mise en mouvement indéniable, Thibaud reste demandeur d'un accompagnement rapproché. Le chemin à parcourir avant l'emploi durable lui apparaît encore fastidieux.

Fahari, accompagné par la MLI du Poitou

Lorsqu'il intègre l'ANI en février 2012, Fahari a 20 ans. Originaire de la Réunion, sa famille vient de « l'envoyer » à Poitiers pour rompre avec des relations jugées néfastes pour lui. Fahari vit donc avec un de ses cousins, chez son frère. Il est sans ressources, ne connaît pas Poitiers et souhaite travailler ou reprendre une formation en peinture.

En entretien, Fahari est très laconique, certains entretiens ressemblent même plus à des interrogatoires. Fahari vient à tous ses rendez-vous, adhère aveuglément à ce qui lui est proposé, mais se montre extrêmement passif, qu'il s'agisse des entretiens, ou des ateliers. A force de persévérance, et nous appuyant sur sa volonté de travailler, nous avons tenté de multiplier les rencontres afin de développer son réseau relationnel sur le territoire, et afin d'avoir différents avis de professionnels quant à sa situation et son attitude.

Nous avons ainsi :

- Aidé Fahari à procéder à son inscription à Pôle Emploi, et à régulariser sa situation à la sécurité sociale
- Régulièrement sollicité une aide alimentaire auprès du FAJ
- Positionné Fahari sur les ateliers recherche d'emploi de la mission locale, les ateliers les plus fastidieux étant les ateliers de préparation à l'entretien de recrutement. Notre objectif était alors de l'aider à mettre en avant ses compétences et acquis
- Obtenue une carte de bus gratuite et mis en place des ateliers afin que Fahari apprenne à se déplacer en autonomie à Poitiers (le repérage sur une carte reste compliqué, mais il sait s'entourer et prendre les bonnes lignes de bus)
- Positionné Fahari sur une simulation d'entretien avec des employeurs, mais Fahari ne s'est pas présenté
- Accompagné Fahari au forum de l'alternance, il a obtenu un entretien pour un apprentissage à la région mais sa candidature n'a pas été retenue
- Insisté sur la nécessité de se constituer des expériences en métropole par le biais de stages, mais Fahari n'a jamais adhéré à cette idée. Nous lui avons obtenu des rendez-vous avec des employeurs auxquels il ne s'est pas présenté
- Positionné Fahari sur des emplois agricoles saisonniers avec hébergement dans un camping, mais Fahari ne s'est présenté qu'au premier jour de la phase de recrutement qui en comportait deux
- Mis Fahari en relation avec les chargés de relation entreprise de la mission locale qui ont prospecté avec lui des entreprises dans lesquelles Fahari aurait dû se présenter pour porter son CV et demander un stage
- Mis en relation Fahari sur des offres, mais à plusieurs reprises, Fahari ne transmettait pas comme convenu son CV ou trop tard
- Mis en relation Fahari avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique et plus particulièrement ceux qui travaillent dans le bâtiment
- Conseillé à Fahari de se rendre régulièrement à une ETTI avec qui nous travaillons, mais là encore Fahari se présente une première fois puis n'y croit plus et attend.
- Accompagné Fahari à des visites d'entreprises pour tenter de lui faire rencontrer des professionnels, qu'il se rende mieux compte de la réalité des métiers et que nous connaissions mieux ses envies
- Présenté à Fahari les emplois d'avenir et plus spécifiquement les postes en maintenance bâtiment à la région, et nous envisageons de lui faire rencontrer un jeune qui a démarré sur ce poste en décembre dernier.

A ce jour, les seuls actes concrets que nous avons pu constater sont les ateliers mis en place à la mission locale ou les visites sur lesquelles nous l'avons conduit. Nous sommes parfois déçus devant sa passivité ou son attitude désinvolte. Malgré tout nous sommes convaincus de son envie de travailler, et continuons à chercher le moyen de l'aider...

Les référents du dispositif dans les Missions locales :

NOM-PRENOM	STRUCTURE	MAIL
BARATON Géraldine	MDEE/ML de Parthenay et de Gâtine	baratonge@mdee-parthenaygatine.fr
CARRO Sophie	ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis	s.carro@missionlocale.com
CAUT Delphine	ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire	d.caut@mlangouleme.org
CHARBEAU Etienne	ML du Pays Royannais	etienne.charbeau@ml-pays-royannais.com
CHOPIN Sonia	MLI du Poitou	sonia.chopin@mli-poitiers.asso.fr
DA FONTE Sylvie	ML Arc Charente	s.dafonte@mlarccharente.com
DAMAS Barbara	ML de La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis	b.damas@missionlocale.com
DEURE Lydie	ML Nord Vienne	ldeure.mlnv@orange.fr
DUMESNIL Annabelle	ML Sud Deux-Sèvres	a.dumesnil@missionlocale-sud-2-sevres.fr
GILBERT Jeanne	ML Nord Vienne	jgilbert.mlnv@orange.fr
GUIBERT Cécile	MEF/ML du Pays Thouarsais	cecile.guibert@thouars-communaute.fr
GUILBARD Véronique	MLI du Poitou	veronique.guilbard@mli-poitiers.asso.fr
GUILLOT Isabelle	ML Nord Vienne	iguillot.mlnv@orange.fr
LEROY Bernard	ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire	b.leroy@mlangouleme.org
LOTTE Yolande	ML Arc Charente	y.lotte@mlarccharente.com
MENARD Fabienne	ML de Saintonge	menard.f@milo-saintonge.asso.fr
MERGAULT Antoine	MDE/ML du Bocage Bressuirais	amergault@mdebressuirais.fr
MOUSSET Brigitte	ML Sud Deux-Sèvres	b-mousset@missionlocale-sud-2-sevres.fr
TOUZOT Claire	ML du Pays Royannais	claire.touzot@ml-pays-royannais.com
VAUZELLE Aurélie	ML Nord Vienne	avauzelle.mlnv@orange.fr
VIRLET Marc	ML de Haute-Saintonge	mvirlet.mlhautesaintonge@gmail.com

Les référents régionaux :

NOM-PRENOM	STRUCTURE	MAIL
DOGNETON Jean-Claude	Directeur de la ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire	direction@mlangouleme.org
LAMANT Françoise	Vice-président de l'ARML et Présidente de la ML de l'Angoumois et Horte et Tardoire	
MAIXENT Patrice	Assistance régionale P3/ARML	p.maixent@wanadoo.fr
MEZIANE Ouiza	Animation régionale des ML (ARFTLV)	o.meziane@arftlv.org

Les niveaux de formation :

I et II	Diplômés des premiers et deuxièmes cycles de l'enseignement supérieur (licence universitaire ou davantage), d'une école de commerce ou d'ingénieur
III	Diplômés d'une formation de niveau bac+2 : premier cycle de l'enseignement supérieur (DEUG, BTS), de formations du secteur de la santé, paramédical, social
IV	Sorties de terminale ou d'un niveau équivalent avec ou sans baccalauréat, de l'enseignement supérieur sans diplôme, de classes préparatoires sans avoir réussi à intégrer une école de commerce ou d'ingénieur
V	Sorties à l'issue de la dernière année de CAP ou BEP (avec ou sans diplôme) ou d'une classe de seconde ou de première
V bis	Sorties du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de troisième générale ou une classe de quatrième ou de troisième d'enseignement non général
VI	Sorties du système éducatif avant une classe de troisième générale ou avant une classe de quatrième non générale

This image shows a full page of white paper with horizontal orange dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Document réalisé par l'ARFTLV en lien avec l'assistant régional P3, les Missions locales de Poitou-Charentes dans le cadre du Programme d'Animation Régional :

Contacts :

ARFTLV – Animation régionale des Missions locales de Poitou-Charentes

15 rue Alsace Lorraine – 17044 La Rochelle Cedex 1

Tél : 05 46 00 32 32

Ouiza MEZIANE, Animatrice régionale des Missions locales

Association Régionale des Missions Locales de Poitou-Charentes (ARML)

60 rue Carnot – 86000 Poitiers

Tél : 05 49 43 74 21

Pascal BOUCHARD, Coordonnateur